

# Dans quelle mesure la *Grammaire du Rôle et de la Référence* est-elle productive en didactique des langues ?

Frédéric Torterat  
Université de Nice/IUFM



Synergies Roumaine n° 4 - 2009 pp. 201-208

**Résumé :** *Cette contribution a pour objet d'apporter quelques éléments de réponse à la question de savoir dans quelle mesure les approches fonctionnelles, en sciences du langage, permettent de consolider des parcours pertinents d'enseignement / apprentissage des langues. Elle prend pour exemple la Grammaire dite du « rôle et de la référence », dont les implications méthodologiques semblent particulièrement productives dans ce domaine, comme en témoignent des productions de master qui, dans un pays où une variété du français côtoie un créole à base commune, contribuent à la construction de grammaires d'enseignement.*

**Mots-clés :** *grammaire - rôle - référence - méthodologie - didactique*

**Abstract :** *This article intends to examine to which extent functional approaches in language sciences allow to strengthen relevant courses of language teaching and learning. It takes the example of the Role and Reference Grammar, whose methodological implications seem particularly productive in this field - as witness the productions in the framework of Master's degrees which contribute to the building of grammars meant for teaching, in a country where a type of French coexists with a common Creole.*

**Keywords :** *grammar - role - reference - methodology - teaching methods*

## 1. La *Grammaire du Rôle et de la Référence* en bref

Parmi les grammaires contemporaines qui permettent d'établir des liens entre les constructions et les opérations impliquées dans la phrase, mais aussi l'organisation thématique et le contexte discursif, la *Grammaire du Rôle et de la Référence* (dorénavant *GRR*) occupe une place à part. Contrairement à certaines démarches descriptives qui valorisent principalement la généralisation d'attributs et de valeurs, autrement dit de spécifications particulières, ou à d'autres approches entièrement basées sur des contraintes, la *GRR* est simultanément unificatrice et pluridimensionnelle.

La description linguistique, en didactique des langues, s'appuie très couramment sur des prédicats et des opérateurs, mais aussi sur les caractéristiques (catégories grammaticales, rôles fonctionnels, etc.) qu'il est possible de leur attribuer. Une approche en sciences du langage sera donc d'autant plus productive dans cette vue qu'elle intégrera l'ensemble de ces informations dans un cadre unifié.

Présentée comme telle au début des années 1980 par R. Van Valin et W. Foley, la *GRR* favorise la représentation simultanée de la structure sémantique de l'énoncé, et des constructions, verbales ou averbales, qui lui correspondent. Ces dernières font partie d'un ensemble de *pièces* constructibles propres à chaque langue (les *templates*), et dont les éléments apparaissent comme plus ou moins prédicatifs<sup>1</sup>. La *GRR* permet ainsi de faire intervenir, à tout moment de l'analyse, des informations concernant ce à quoi réfèrent les constituants et leurs arguments (auxquels cette grammaire assigne éventuellement des rôles), la manière dont ils se construisent, mais aussi l'organisation thème-rhème (*topic, focus*) et les actions discursives avec lesquelles coïncide leur combinaison (Van Valin et LaPolla, 1997). L'une des projections mises en œuvre, désignée à travers la *layered structure of the clauses (LSC)*, recourt au mécanisme d'unification en ceci qu'elle décrit tous ces éléments simultanément. La structure des *clauses* relevées s'établit de ce fait autour d'un *cœur*, qui contient généralement un *noyau* (prédicatif) autour duquel s'assemblent les prédicats. Une telle représentation, fondamentalement variationniste, donne dans le même temps plus de visibilité aux invariants interlinguistiques (rôles sémantiques, marquages thématique ou rhématique), la rendant par là même particulièrement productive en didactique des langues-cultures. En diversifiant les notations descriptives, la *GRR* présuppose qu'il existe plusieurs niveaux d'« organisation linguistique », pour reprendre la formule de Marzena Watorek, que les auteurs qui se réclament de cette approche identifient à travers ce qu'ils désignent comme des « jonctures ». Ainsi cette méthodologie traite-t-elle de *core juncture*, de *clausal juncture*, ou encore de *nuclear juncture* (Van Valin, 1999), à partir desquelles interviennent éventuellement des modificateurs (quantifiants, caractérisants, circonstants, etc., qui regroupent plusieurs catégories d'opérateurs).

En tant que domaine des sciences du langage, la *GRR* envisage donc un ensemble fini non pas de représentations, mais d'opérations spécifiques, et attribue aux constituants des macrorôles sémantiques variés, comme ceux d'Acteur et d'Affecté (*actor/undergoer*), parmi les plus répandus. Nous reviendrons en 3 sur un exemple d'application pratique de cette grammaire, mais voyons d'abord dans quelle mesure une telle approche répond à une demande concrète chez les didacticiens.

## 2. Une approche méthodologique appropriée

Les possibilités à la fois descriptives et explicatives de la *GRR* correspondent aux exigences de plusieurs types de démarches méthodologiques sollicitées en didactique des langues, dont nous ne citerons ici que quelques exemples significatifs.

Ces exigences se présentent principalement dans le domaine de la linguistique de corpus appliquée à l'acquisition d'une langue étrangère, comme dans le

cas d'« InterFra ». Ainsi Bartning et Kirchmeyer (2003), en passant en revue les rôles des opérateurs de structuration textuelle dans une perspective fonctionnaliste, renvoient-elles à « une approche multidimensionnelle où la compétence textuelle est définie par un faisceau de traits syntaxiques, discursifs et fonctionnels » (2). Reprenant certaines des conclusions de Klein et Perdue (1997, *inter alii*), Bartning et Kirchmeyer inventorient l'organisation topique-focus, les formes verbales, la parataxe et l'hypotaxe, certains « marqueurs » tels que *c'est* ou *il y a*, tout en prenant en compte certaines informations prosodiques ou topologiques. Cette approche, qu'elles appellent « macro-syntaxique », leur paraît effectivement « particulièrement convenir à l'analyse discursive » (9) qu'elles mettent en œuvre.

Dans une autre perspective, et tout en reprenant pour sa part Giudicetti, Maeder, Klein et Stegmann (2002), Cilento (2009) décrit l'*intercompréhension* à travers « l'observation de certaines régularités dans le passage d'une langue à une autre, sur le plan de la morphologie, de la syntaxe, du lexique et de la phonologie » (26). Celle-ci conduit, selon l'auteure, à dépasser la recherche d'« expressions équivalentes » (27), en favorisant l'appropriation de certaines significations contextuelles d'éléments linguistiques envisagés à travers toutes leurs caractéristiques.

On retrouve également ce type d'exigences dans les approches interactionnistes pour l'acquisition d'une L2, ce que rappelle pour sa part Pekarek Doehler (2000), qui note que, pour qu'elle devienne productive en didactique des langues, la description linguistique doit comporter plusieurs dimensions, d'autant que « l'apprentissage d'une langue étrangère est indissociable de l'établissement de relations interpersonnelles, de contextes d'action et de significations sociales » (3). De telles démarches, qui plus est quand elles permettent de produire des grammaires plurilingues (Torterat, 2009a), sont donc appelées à rendre compte des constructions (verbales et non verbales), des opérations linguistiques (détermination, prédication, quantification, etc.<sup>2</sup>), mais aussi d'un certain nombre d'informations qui relèvent tout autant d'une dimension phrastique et pour une part textuelle, que d'une dimension socio-discursive.

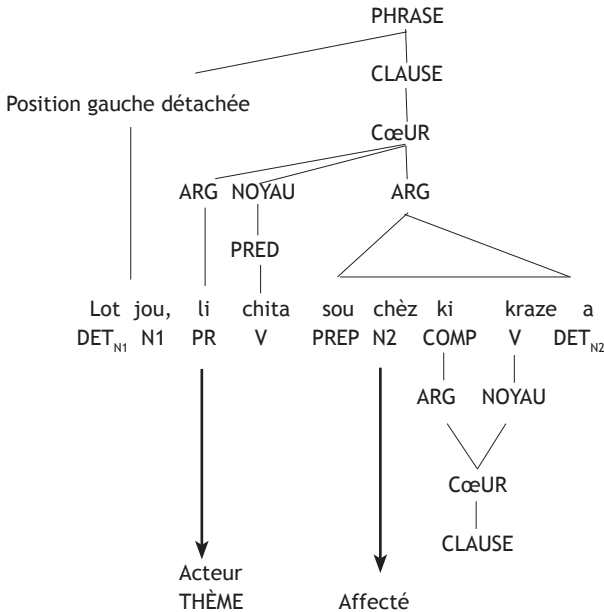
Nous ne prolongerons pas cette exemplification plus avant. Indiquons juste que les renvois réguliers, dans les contributions qui se réclament de la didactique des langues (- cultures), à ce à quoi *réfèrent* les constituants, mais aussi aux *rôles* qu'il est possible de leur attribuer, exigent que des liens soient établis entre différents niveaux d'organisation (Cf. Carroll *et al.*, 2000). La plupart des procédures mises en œuvre relient ainsi les éléments prédiqués à des référents et à des rôles, dans un appareil que l'on peut appeler, si l'on veut, *sémantico-logique* et *pragmatique*. Quoi qu'il en soit, dans la mesure où la didactique des langues en appelle à la « capacité discursive » des locuteurs, entre autres d'après leur L1 et le contexte d'acquisition et de production envisagé, ces procédures conduisent les auteurs à effectuer des rapprochements interlinguistiques à l'appui de principes méthodologiques similaires que la *GRR* s'approprie facilement, comme nous l'illustrons sommairement ci-dessous.

### 3. Exemple de cas pratique : une recherche de master en contexte antillais

Le traitement effectué ci-après s'est établi dans le contexte d'une filière universitaire bilingue (créole haïtien / français), dans laquelle la problématique de l'intercompréhension intervient au premier plan (Torterat, 2006, 2009b). Une illustration significative nous en est donnée par les productions de master, par des créolophones de L1, qui contribuent à construire une grammaire d'enseignement bilingue, avec des exemples extraits de corpus oraux et de divers écrits du quotidien (courriers, écrits de presse notamment).

Bien qu'ayant une base romane commune, le créole haïtien et le français n'en demeurent pas moins des langues typologiquement différentes. La construction de cette grammaire bilingue est donc confrontée à un domaine de variabilité auquel ce type d'ouvrage doit donner une réponse didactique satisfaisante. Dans ce cadre, la *GRR* permet de montrer à la fois en quoi ces deux langues sont similaires (à l'appui d'invariants et de récurrences), et dans le même temps en quoi elles se distinguent.

L'un des contributeurs, au moment de traiter les opérations de prédication et de détermination, montre ainsi que la détermination ne se construit pas de manière tout à fait analogue en haïtien (L1) et en français (L2). Si la démonstration de ce que les déterminants définis dans la L1, contrairement à la L2, sont généralement postposés à l'argument qu'ils spécifient ne pose aucune difficulté, la *GRR* permet de figurer de quelle manière cette opération, quand elle se combine avec une construction spécifique (ici la subordination avec proforme), fait du constituant subordonné un argument enchâssé du prédicat nominal, comme le représente la figure suivante :

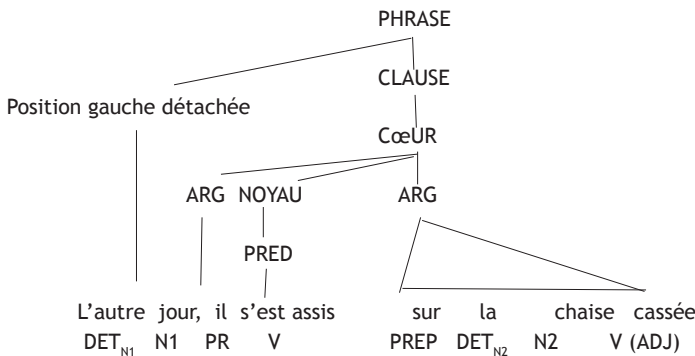


En même temps qu'elle permet d'établir une corrélation (*linking*) entre la structure morphosyntaxique de la phrase et la structure pragma-sémantique de l'énoncé, cette approche, principalement fonctionnelle, contribue donc en partie à la formaliser. Comme l'explique Kailuweit (2003 : 33), « la formalisation semble nécessaire à des applications, soit dans le domaine de la didactique, soit dans le domaine du traitement automatique des données », d'autant qu'une telle description, à l'appui notamment des macrorôles, constitue selon lui « un mécanisme puissant pour mettre en relation les niveaux sémantique et syntaxique de la phrase » (*Ibid.*). Dans le cas présent, l'auteur insiste, entre autres, sur certains rôles sémantiques, la répartition thématique et dans une moindre mesure la diathèse.

D'une manière générale, la *GRR* n'admet comme noyaux prédicatifs que les catégories du nom (avec les proformes qui lui correspondent), du verbe, de l'adjectif et de la préposition. Dans la représentation qui en est donnée ci-dessus, la détermination s'effectue donc par l'intermédiaire d'un opérateur de la classe nominale (Van Valin et LaPolla, *op. cit.*), à la joncture du cœur (le temps verbal par exemple, de son côté, renvoie à celle de la *clause*).

Cette représentation indique à quels niveaux il est possible de projeter les constituants, et donc sur quoi ils portent exactement (le constituant *lot jou*, par exemple, a une portée phrastique avec des caractéristiques topologique et prosodique singulières, à savoir la position gauche et le détachement pausal). La figure indique également qu'il existe deux niveaux de *clauses*, avec un phénomène d'enchâssement pour la deuxième, mettant ainsi en valeur la postposition du déterminant de N2.

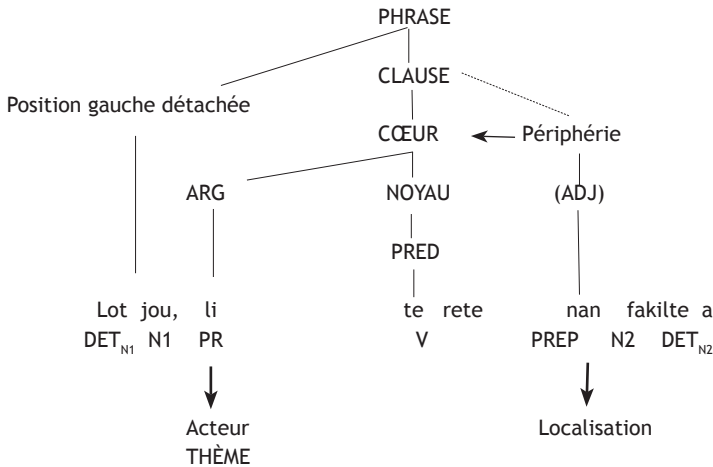
Pour montrer en quoi le français (L2) se distingue du créole haïtien, la contribution en question sélectionne certaines caractéristiques significatives du schéma pour insister sur ce qui va favoriser la compréhension du phénomène :



Le commentaire du rédacteur consiste à en déduire qu'en créole haïtien, « le déterminant *a* a aussi une portée sur la clause *ki kraze*, et détermine le nom *chèz* que la relative complète ». Pour les besoins de la démonstration, l'approche mise en œuvre inscrira par la suite l'énoncé dans le cadre d'une action spécifique (ici une assertion, qui prend une forme déclarative) : toutes

indications qui, représentées dans un même ensemble, conduisent à envisager l'intégralité des composantes de l'énoncé.

Un autre exemple de cette productivité, et pour reprendre un énoncé assez proche, rejoint la question de la transitivité, couramment décrite en didactique des langues. Dans le schéma que nous venons d'aborder, l'intégration de l'argument *sou chèz ki kraze a*, à la joncture du cœur, témoigne du fait qu'il s'agit ici d'un complément conjoint, et donc d'un élément prédicatif. Dans le cas contraire (celui d'un complément adjectif, non prédicatif), l'argument apparaît à la périphérie du cœur, comme on le remarque ci-dessous :



Coïncidant avec la suite linéaire *l'autre jour, il est resté dans la faculté* en L2, l'énoncé comporte un complément adjectif de localisation qui entre à la périphérie du cœur, tout en portant, en créole haïtien comme en français, sur la clause (qui ne coïncide pas toujours avec la *proposition* telle qu'on l'entend ordinairement). Les mêmes notations descriptives étant opératoires pour toutes les langues, l'apprenant a la possibilité de considérer le même énoncé dans sa L1 de manière à évaluer ce qui la rapproche et ce qui la distingue des langues ainsi décrites.

#### 4. En conclusion

L'un des cadres d'analyse que nous permet d'envisager la *GRR* consiste dans le repérage, dans les productions des apprenants, de « sequentially specific actions » (Fox, 2007), que l'on peut rapprocher à certains égards de ce que De Pietro, Matthey et Py (1989) appellent les « séquences potentiellement acquisitionnelles ». Si l'on tient compte du fait que les acquisitions exolingues sont constamment confrontées à une réanalyse de segments correspondant à des schèmes d'actions spécifiques, la *GRR* y a pleinement sa place dans la mesure où elle prévoit l'analyse de *speech acts*, mais aussi celle de *relations interclausales* variées.

Même si la *GRR* facilite notamment un traitement multimodal des opérations linguistiques, ce n'est pas là son principal objet, qui reste le domaine de la typologie et en partie celui de la didactique. Plusieurs auteurs ont montré par ailleurs qu'une telle approche a la capacité d'intégrer des données d'ordre topologique, mais aussi (quoique de manière moins répandue) prosodique<sup>3</sup>. De telles possibilités sont d'autant plus productives en didactique des langues que les positions des syntagmes, mais aussi la répartition de certains groupes intonatifs dans la phrase, conditionnent à la fois la bonne formation des énoncés et la compréhension qu'en ont les locuteurs. Dans tous les cas, la *GRR* procure une typologie des prédications envisageables, ainsi qu'un ensemble de macrorôles et d'opérations de corrélation qu'il est possible de transposer d'une langue à l'autre, ce qui, en contexte didactique, s'avère pour le moins opportun.

## Bibliographie

- B. Fox, « Principles shaping grammatical practices an exploration » dans *Discourse Studies*, no. 9, 2007, p. 299-318.
- E. Cilento, « Intercompréhension, compétence lexicale réceptive et production » dans *Langues Modernes*, no. 1 (*Enseigner et Apprendre le lexique*), 2009, p. 26-34.
- F. Torterat, « L'Exemplification bilingue des *mots de la grammaire* en contexte créolophone ». In D. Blampain, P. Thoiron, M. Van Campenhoudt (éds.), *Mots, Termes et Contextes*, Paris, Éditions des Archives Contemporaines, 2006, p. 661-671.
- F. Torterat, « La Problématique des termes grammaticaux dans une filière bilingue créole / français » dans *Langues Modernes*, no. 103, 3, 2009b, p. 70-74.
- F. Torterat, « Quelques éléments de réflexion sur la construction d'une grammaire bilingue créole / français » dans *Glottopol*, no. 13, 2009a, p. 139-155.
- G.P. Giudicetti, C., Maeder, H., Klein, T., Stegmann, *EuroComRom - I sette setacci - Impara a leggere le lingue romanze !*, Aachen, Shaker Verlag, 2002.
- I. Bartning, N. Kirchmeyer, « Le Développement de la compétence textuelle à travers les stades acquisitionnels en français L2 » dans *Acquisition et Interaction en Langue Étrangère*, no. 19, 2003. [en ligne depuis le 23 janvier 2009], disponible sur <<http://aile.revues.org/document1112.html>> (consulté le 13 février 2009).
- J.F. De Pietro, M. Matthey, B. Py, « Acquisition et contrat didactique : les séquences potentiellement acquisitionnelles dans la conversation exolingue ». In D. Weil et H. Fougier (éds.), *Actes du Troisième Colloque Régional de Linguistique* (Strasbourg 1988), 1989, p. 99-124.
- M. Carroll, J. Murcia-Serra, M. Watorek, A. Bendiscioli, « The relevance of information organisation to second language acquisition studies : the descriptive discourse of advanced adult learners of German » dans *Studies in Second Language Acquisition*, no. 22, 3, 2000, p. 441-466.
- P. Pekarek Doehler, « Approches interactionnistes de l'acquisition des langues étrangères: concepts, recherches, perspectives » dans *Acquisition et Interaction en Langue Étrangère*, no. 12, 2000 [en ligne depuis le 16 décembre 2005], disponible sur <<http://aile.revues.org/document934.html>> (consulté le 3 mai 2009).

R. Kailuweit, « Classes de prédications, macrorôles et corrélation (*linking*) dans la RRG » dans *Cahier du Crisco*, no. 13 (coord. J. François), Caen, Université de Caen, 2003, p. 21-35.

R.J. Van Valin, « Generalized Semantic Roles and the Syntax-semantics Interface ». In F. Corblin, C. Dobrovie-Sorin and J.M. Marandin (éds.), *Empirical Issues in formal Syntax and Semantics 2*, The Hague, Thesus, 1999.

R.J. Van Valin, R. LaPolla, *Syntax : Structure, Meaning and Function*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.

W. Klein, C. Perdue, « The Basic Variety. Or couldn't natural languages be much simpler ? » dans *Second Language Research*, no. 13, 1997, p. 301-347.

## Notes

<sup>1</sup> Autrement dit, c'est à partir de ces éléments que s'organisent les autres. La prédicativité coïncide ainsi avec la capacité (variable) qu'ont certains éléments du lexique de constituer des noyaux autour desquels s'établit un réseau de relations.

<sup>2</sup> S. Pekarek Doehler renvoie ainsi aux « processus » de sollicitation et de reformulation (*op. cit.* : 6).

<sup>3</sup> En marge des questions d'acoustique, souvent sollicitées en *GRR*, les recherches sur l'interaction entre syntaxe et prosodie renvoient le plus couramment à des questions ponctuelles. Citons toutefois les travaux d'Anne Jensen, présentés lors de l'*International Course and Conference on Role and Reference Grammar* en 2002 (La Rioja).